

Observation 102 du 02/03/2023

Madame le commissaire enquêteur,

Ce parc éolien est le parc éolien de trop pour ce secteur. Quand on calcule le nombre de parcs dans un rayon de 20 kilomètres, on se rend compte qu'il existe 9 parcs en fonctionnement, 11 parcs autorisés et 6 parcs en cours d'instruction.

Ce dernier parc, avec des éoliennes gigantesques de 220m, aura un impact sur 12 communes à moins de 6 kilomètres: Bouresse, Brion, Champagné-Saint-Hilaire, Château-Garnier, Gençay, La-Ferrière-Airoux, Magné, Marnay, Saint-Laurent-de-Jourdes, Saint-Maurice-la-Clouère, Saint-Secondin, Usson-du-Poitou. D'autres communes sont très proches et seront impactées: Sommières-du-Clain au Sud-Ouest, Gizay et Vernon. Et enfin, il y a une dizaine de hameaux qui seront eux aussi impactés.

Le promoteur lui-même reconnaît que l'impact peut être fort pour les habitants de Brion, Saint-Maurice-la-Clouère, Gençay, Saint Secondin, Magné et dans les hameaux aux habitats isolés.

Merci de penser aux habitants et de donner un avis défavorable à ce projet.

Cordialement,

Frederic Gauthey